



Schweizer Schiesssportverband  
Fédération sportive suisse de tir  
Federazione sportiva svizzera di tiro  
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6  
CH-6006 Luzern  
+41 41 418 00 10  
info@swissshooting.ch

Lucerne, le 9 avril 2021

## Bulletin d'information à tous les Présidents des Membres de la Fédération

### Questions relatives aux finances en période de pandémie de coronavirus

Lorsque les entraînements ne peuvent avoir lieu que sporadiquement dans les sociétés de tir et que les concours doivent être annulés, les cotisations de membre ne doivent-elles pas être réduites ou partiellement remboursées au niveau des sociétés de tir ou au niveau de la Fédération? Quelle est la situation juridique? Quelles sont les actions de la FST dans ce sens? Des tireurs et des fonctionnaires nous ont à nouveau posé de telles questions ces derniers temps. La FST fournit volontiers la prise de position suivante à ce sujet:

Sur demande de Swiss Olympic, l'EY Sport Desk a déjà réalisé au printemps 2020 une feuille d'informations à propos de la situation juridique concernant les cotisations de membres dans les fédérations et les clubs (voir courrier en annexe).

**Cotisations de membres dans les fédérations:** les cotisations de membres de la FST ou les cotisations de membres des associations membres/fédérations régionales sont des cotisations statutaires selon l'avis de l'EY Sport Desk, raison pour laquelle il n'y a aucun droit légal à demander un remboursement ou à une suspension. En outre, la charge de travail est restée la même pour la plupart des fédérations lors de cette situation difficile, même si les concours et les cours n'ont pas eu lieu. La FST renonce donc aux mesures telles qu'une baisse temporaire des cotisations de membres.

Le Comité directeur est conscient du fait que la situation est difficile pour tous et que tous – la FST, ses membres de la Fédération et les sociétés de tir – sont non seulement confrontés à des restrictions sportives, mais aussi à des défis financiers. **A cet égard, la FST offre son aide à différents niveaux.**



**Concours 10m annulés:** Concrètement, la FST avait déjà décidé et communiqué début mai 2021 à la suite de l'interruption des concours en intérieur 2020/21 que les annulations de concours n'entraîneraient aucun coût pour les sociétés de tir. Concrètement, les frais de participation payés seront crédités pour la prochaine saison ou bien remboursés sous certaines conditions. Ceci concerne les championnats de groupe, les championnats par équipes et le Tir sur appui.

Dans le cas des **concours individuels** déjà tirés, c'est le participant qui décide lui-même. S'il le souhaite, le résultat peut être pris en compte, c'est-à-dire qu'il paie le double et reçoit la carte-couronne ou l'insigne-couronne, ou bien il y renonce et ne paie rien.

**Soutien aux sociétés de tir en situation critique:** La FST a offert la possibilité aux sociétés de tir, qui se sont retrouvées dans une situation critique en raison de la pandémie, de faire une demande en conséquence. Un éventuel soutien se ferait via le fonds de soutien. La FST a d'ores et déjà pu aider de nombreuses sociétés de tir (avec des montants toutefois faibles). Le Comité directeur a décidé de prolonger le délai et il acceptera de nouvelles demandes jusqu'à la fin mai (corona@swissshooting.ch).

**Cotisation pour le fonds pour les activités publiques:** Comme vous le savez déjà, le Comité directeur a également recommandé de renoncer à la cotisation pour le fonds pour les activités publiques par tireur licencié pour l'année 2022. La requête correspondante a été soumise à l'Assemblée des Délégués 2021.

Nous devons toujours tous faire preuve d'une grande flexibilité, de résilience mais aussi d'engagement à tous les niveaux. A cette occasion, nous vous rappelons volontiers la nouvelle version de la campagne [«#ResteDansLeClub – Maintenant plus que jamais!»](#) de Swiss Olympic, que la FST soutient. Cette campagne a pour but de continuer à sensibiliser les membres au fait que ce n'est qu'en restant dans la société de tir dans un esprit de solidarité que l'on peut garantir son existence à long terme.

Nous vous prions de transmettre ces informations aux Présidents des sociétés de tir ainsi qu'à toutes les autres personnes compétentes. Nous souhaitons une bonne santé à tous les tireurs et toutes les tireuses et nous vous remercions pour votre soutien.

Avec nos meilleures salutations



Luca Filippini  
Président de la Fédération sportive suisse de tir